Vol. XX. Saint-Boniface, Manitoba, 25 Juin 1891 No. 37.

La Bibliothèque du Parlement

ABONNEMENTS

Canada et Etats-Unis - - $1.00
Europe (compris le port) - - 2.50

TARIF DES ANNONCES:

1ere insertion, par ligne....... 12 cts
Chaque insertion subséquente 10 "

LE MANITOBA

JOURNAL HEBDOMADAIRE.

LE MANITOBA
EST PUBLIÉ
LE MERCREDI DE CHAQUE SEMAINE
A SAINT-BONIFACE, MANITOBA
Par la Cie Canadienne de Publication.

Toute communication concernant le journal doit être adressée à
EDMOND TRUDEL,
Directeur,
Saint-Boniface, Man.
Canada.

VARIÉTÉS

LES MILLE-ILES

I

Le voyageur, qui veut remonter le Saint-Laurent, à partir de Montréal, et suivre l'ancienne route des lacs, illustrée par tous les chercheurs et découvreurs du dix-septième siècle, seule route qui fût pratiquée et possible, même jusqu'au milieu du siècle actuel, prend rarement le bateau à Montréal même, à moins qu'il veuille subir le long et fastidieux passage du canal Lachine, et perdre une demi-journée dans un voyage qui n'offre que peu de pittoresque et qu'un médiocre intérêt. Il laisse le bateau partir de Montréal à neuf heures du matin et le retrouve trente-six milles plus loin, à Côteau-du-Lac, où il s'est rendu par le train de cinq heures de l'après-midi.

Côteau-du-Lac, dont les Anglais ont fait "Côteau-Landing," est la véritable tête de navigation des voyages pour ce qu'on appelait autrefois "les pays d'en haut." On en part vers sept heures du soir, et l'on entre immédiatement dans le beau lac Saint-François, qui a une longueur d'environ quarante milles, au bout desquels on arrive à la première étape, qui est Cornwall, petite ville qui n'a guère plus de six à sept mille habitants, mais qui jouit d'une grande importance à cause de ses manufactures et de ses usines.

Il y demeure bon nombre de Canadiens-français. On sait du reste que les comtés ontariens, qui avoisinent notre province, tels que ceux de Glengary, Prescott, Russell, Carleton, Renfrew, tendent à devenir de plus en plus français. C'est grâce à cette invasion graduelle, sans ralentissement, comme sans dessein préconçu ni arrêté, mais régulière et sûre, de notre population qui s'épanche sur les extrémités et les côtes de la province-sœur, y adhère et glisse de là sur tous les membres et le reste du corps, par petites ondes de plus en plus grossissantes.

C'est ainsi qu'en 1876, neuf comtés voisins de notre province (Glengarry, Cornwall, Stormont, Dundas, Prescott, Russell, Carleton, South, Leeds), qui ne comptaient réunis qu'une population française de 25,466 âmes, en comptaient 41,674 en 1881, augmentation de plus de seize mille âmes en cinq ans! Et cela, dans un milieu hostile, ou du moins nullement favorable aux progrès de ceux de notre origine!

II

Cornwall est situé au pied du rapide du Long-Sault. C'est près d'ici que la ligne frontière des Etats-Unis s'étend, pour la première fois, jusqu'au fleuve, par l'Etat de New-York, qui borde toute la rive sud du lac Ontario; plus loin, elle sera continuée par les Etats de Pensylvanie et d'Ohio, dont les vastes corps s'allongent jusqu'aux bords du lac Erié. Désormais le fleuve, à mesure que nous le remonterons, aura donc d'un côté, à droite, une rive canadienne, et de l'autre côté, à gauche, une rive américaine.

Nous allons entrer ici dans le canal de Cornwall, afin de remonter le rapide du Long-Sault, de neuf milles de longueur, rapide, toujours en colère et toujours bondissant, qui jaillit, éclate, comme la bave de quelque immense monstre souterrain, et couvre de son écume furieuse les rochers qui lui résistent, le repoussent et le brisent dans son fougueux élan.

Cette navigation en canal, fastidieuse, coupée d'une douzaine d'écluses, va nous prendre plus de douze heures après quoi nous atteindrons le rapide du Galop, qui n'est rien en comparaison du précédent, mais qui a l'honneur de clore la série des rapides du Saint-Laurent. Le Galop franchi, nous voguerons enfin librement dans le noble fleuve, jusqu'à ce que nous atteignions Prescott, à trente-huit milles en amont de Cornwall.

La petite ville de Prescott, qui n'a guère plus de quatre mille habitants, a l'avantage d'être située en face d'Ogdensburg, ville charmante de l'Etat de New-York, de l'autre côté du fleuve, où la plus grande partie des dits quatre mille habitants de Prescott passent presque tout leur temps. Notons qu'avant d'arriver à Prescott, nour avons passé à l'île de la Cheminée, les ruines d'une vieille fortification française, et que, trois milles plus haut, nous avons vu la pointe du "Moulin à Vent" (Windmill Point), où se trouvent les ruines d'un vieux moulin, dans lequel les patriotes de "37", sous la conduite de Von Schultz, un exilé polonais, s'étaient retranchés, mais d'ou ils ne tardèrent pas à être délogés, avec de grandes pertes, peu de temps après.

A vingt milles de Prescott, on atteint Brockville, ainsi nommée en l'honneur du général Brock, qui reçut la mort sur les hauteurs de Queenstown, dans la guerre de 1812.

Brockville a une population d'environ dix mille âmes et est remarquable pour son beurre. On en expédie une grande quantité dans toutes les provinces, particulièrement dans le temps des élections. Disons néanmoins qu'il existe aussi à Brockville des fonderies, des usines pour la construction des locomotives, des machines de toute espèce, et en dernier lieu, des laboratoires servant à la fabrication de l'acide sulfurique et du superphosphate de chaux, pour lesquels on trouve les matériaux dans les environs.

Faisons encore vingt-cinq milles et nous atteindrons, sur le côté américain, Alexandria Bay, bâtie sur un entassement de rochers, en plein milieu des Mille-Iles.

III

Si l'on peut dire d'un endroit que la nature lui a donné le vif éclat et les traits pétillants de la coquetterie animée, en même temps que la séduction et la grâce de beauté féminine, c'est bien de celui où nous sommes maintenant.

Il est impossible d'imaginer rien d'aussi pittoresque que ce groupement, fait comme au hasard et cent fois répété, d'îlots de toute forme et de toute grandeur, qui émergent à travers les flots dorés, comme des nids remplis de mousse et de sapinage, ruisselants de fraîcheur et de verdeur, sous un ciel d'azur et de pourpre.

Ces îlots, qui ne sont souvent qu'un rocher au travers duquel ont poussé quelques sapins, épinettes ou bouleaux, ont pris à loisir, suivant leur bon plaisir et le plus arbitrairement du monde, toutes le positions qu'ils ont voulues dans notre grand fleuve, bon et facile comme un géant, et l'ont forcé à se créer une foule de chenaux qui courent dans tous les sens, et qui, à chaque instant, apportent quelque surprise nouvelle au regard enchanté et ravi.

En parcourant leurs multiples dédales, le bateau semble errer comme à l'aventure, ou s'être égaré sans pouvoir retrouver sa route. On perd de vue les deux rives; il n'y a plus de fleuve, pour ainsi dire, mais un fouillis de passes, au milieu desquelles le vapeur s'engage en tournant, contournant, revenant, retournant, comme s'il faisait un jeu de zigzag affolé. Quelquefois il glisse si près des îles qu'on peut jeter un caillou sur leurs rives; d'autrefois, le passage semble positivement arrêté devant soi, lorsque tout à coup, par un simple mouvement du timonier, le bateau tourne brusquement et de nouveaux aspects se découvrent.

C'est une féerie continuelle, un changement à vue et incessant de décors, toujours de plus en plus surprenants. On est transporté, ému; le cœur, rempli d'une ineffable jouissance, peut à peine se contenir dans la poitrine, et il éprouve ce saissement, ce resserrement qui accompagne les émotions trop vives et trop répétées, ou bien encore une sensation comme celle d'une course rapide, dans l'air frais du matin, sur un coursier vaillant.

Parfois, après être sorti vivement d'une passe étroite, on se trouve en présence d'une espèce de petit lac; les îles forment cercle et permettent un instant au fleuve de s'épanouir. Alors, on ne sait plus de quel côté porter les yeux; le regard est sollicité en même temps tout autour de ce cercle de feuillage ensoleillé et de rochers accroupis dans les postures les plus fantastiques. Puis en un clin d'œil, on est sorti de ce petit espace laissé libre pour permettre au fleuve de respirer, et l'on se trouve de nouveau dans le fouillis inextricable des îlots ameutés sur sa route. Le bateau recommence ses mouvements, que chaque minute voit changer; il a l'air ahuri, ne plus savoir où aller, et, de guerre lasse, prendre un dernier élan pour en finir. Mais une main sûre le guide. Encore un fois il a tourné un petit groupe d'îlots qui se dressaient tout droit devant lui, dans une attitude provocatrice, et le voilà qui navigue à l'aise, dans un chenal élargi.

Et cela dure deux heures, deux heures d'émotion, comme on en éprouve rarement dans la vie, malgré leur fuite rapide de l'âme et le torrent qui les emporte l'une après l'autre. Pour moi, malgré les six années qui me séparent du jour où je vis pour la première fois les Mille-Iles, je m'y reporte encore par la pensée et je sens s'agiter en moi plusieurs des impressions qui me donnèrent deux heures de ravissement; je me retourne vers ce rayon fugitif qui descend de plus en plus sur l'horizon lointain, mais qui, en s'affaiblissant, laisse une clarté douce comme un souvenir heureux.

ARTHUR BUIES.

UNE GIFLE

—Est-ce que vous avez déjà fixé la date du mariage, Madame la marquise?

—Oui, Monsieur le curé, ce sera sans doute dans les premiers jours de juin.

—Que le ciel les bénisse et les prenne sous sa protection!

La vieille marquise, qui tricotait, leva ses yeux vers le prêtre assis en face d'elle dans l'embrasure d'une fenêtre, le regardant avec une pointe de tristesse qu'égayait une pointe d'enjouement.

—Là, entre nous, Monsieur le curé, croyez-vous que le bon Dieu s'inquiète beaucoup des ménages de ce pauvre monde?

Le prêtre la dévisagea d'abord avec effarement, puis il répondit avec cette sévérité doucereuse du clergé:

—Comment, Madame la marquise, c'est vous qui me tenez ce discours-là? Vous qui réalisez vraiment le type de l'épouse chrétienne? Mais je n'en crois pas mes oreilles!

—Mon Dieu! oui... c'est peut-être parce que j'ai tâché de réaliser, comme vous l'affirmez avec tant d'indulgence, le type de l'épouse chrétienne, que je vous dis justement ça. Parfois je me demande si ce n'est pas dans les mariages dont le diable se mêle plus que le bon Dieu qu'on trouve, peut-être pas des épouses chrétiennes, mais au moins des épouses heureuses, ajouta-t-elle en hochant la tête.

Le prêtre, la fixant une minute, écarta les mains d'un geste onctueux:

—Certes, madame, la vertu ne trouve pas toujours sa récompense en ce monde; mais c'est là qu'il faut justement admirer l'épouse chrétienne.

Elle ne travaillait plus maintenant, et, distraite, tout en se chatouillant le cou avec une de ses aiguilles à tricoter, regardait par la fenêtre.

—Quelle autre que l'épouse chrétienne, madame, consentirait à garder, fidèle et loyale, les vœux prononcés et souvent trahis par l'époux? Quelle autre supporterait ces épreuves sans plaintes, sans aigreur, sans vengeance? appuya le curé en élevant la voix.

—Si..., dit la marquise, on se venge..

Cette fois elle éclata de rire et continua:

—Nous nous vengeons toujours, allez! Ainsi—elle baissa le ton—moi, vous connaissez ma vie, n'est-ce pas? et ce qu'elle est depuis trente ans... eh bien!... Non, écoutez, c'est trop drôle!... surtout quand on connaît le caractère du marquis.

Pendant qu'elle riait avec une gaieté enfantine, le curé la contemplait avec une pitié pensive.

C'était une frêle et mignonne créature. Jeune, elle avait dû posséder un ruisellement de séduction, à en juger par le charme gracieux de sa vieillesse, et sous ses rides et ses cheveux blancs, ses yeux—couleur d'eau remuée—reflètaient dans leur expression encore naïve et virginale, candide et caressante, la femme délicate et pure qu'elle était, l'amoureuse tendre et passionnée qu'elle eût été sous d'autres doigts moins malhabiles et moins gauches que ceux du marquis.

—Un matin, reprit la marquise, tenez! je sais la date par hasard, c'était le onzième anniversaire de notre mariage; je m'étais éveillé au petit jour; il faisait chaud, et, m'asseyant à demi sur notre lit, je le regardais dormir tout en songeant à ces onze années qui venaient de s'écouler. Vous pouvez juger à peu près de mes réflexions; elles n'étaient pas roses! Il y avait longtemps que j'étais devenue une résignée. Mais vous savez, on a beau connaître les choses, elles n'en sont pas moins cruelles. C'est comme lorsqu'on vous vole: on a beau se dire que l'on est volé, qu'il y a des voleurs et qu'il y en aura toujours, ça ne fait rien, on regrette la bague disparue, le bijou pris. Je le regardais involontairement, je me disais voleur, va!... oui, voleur! voleur de ma jeunesse, de ma beauté, de mes croyances, de mes aspirations... voleur! qui a tout reçu et rien rendu... C'est bien voler, ça... onze ans où je n'avais rien eu! ni tendresses... ni vie intime. Et pendant que j'étais là, dans mon lit, seule, fiévreuse, comme dans ma vie, d'ailleurs, seule, toujours seule, et triste, et délaissée, me sentant si isolée, et lui, lui, frais, rose, gaillard, dormant, étendu sur le dos. Une rage me prit, une rage subite comme un ressort furieux qui se serait dressé; et sans réfléchir, sans raisonner... vlan!... je lui allongeai d'un revers de main une gifle....

—Oh!....

—Mais une gifle, reprit la marquise en riant, surexcitée... vous

savez... de ces gifles qu'on entend à la foire claquer, sincèrement, sur les joues des paillasses.. J'entends un cri sourd ; et, me glissant sous les draps, je fis semblant de dormir. Mais le marquis me secouait déjà à grands cris, m'expliquant que je venais de le battre ; et, tout en m'interpellant, il tâtait sa joue rougie par la claque.

—Alors ?...

—Oh ! je niai ! vous pensez bien.... je n'allais pas avouer ! Je me retranchai dans un rêve... un cauchemar... que sais-je ! moi !... et il dut s'en contenter... D'ailleurs, il n'eut pas une-minute de soupçon... songez, moi... le gifler... lui ?.... allons donc !....

Depuis, un jour, en riant, je lui ai avoué ce qui s'était passé ; mais il a toujours pensé que je disais cela par taquinerie... et n'a jamais voulu me croire, quoique je lui aie juré avec le plus grand sérieux.

Le prêtre répliqua au bout d'un instant :

—Etes-vous bien sûre, Madame, qu'il ne vous croit pas ?

Elle haussa les épaules en esquissant une petite moue...

—Eh bien ! s'il me croit, tant mieux !....

Z.



WINNIPEG—Regardant au sud de l'Avenue du Portage.



Le Manitoba.

Mercredi, 25 Juin 1891.

NOTES D'OTTAWA

L'hon. M. J. J. C. Abbott, qui faisait déjà partie du ministère, mais sans portefeuille, a été appelé par Son Excellence le Gouverneur-Général à former un nouveau cabinet. Tous les anciens membres de l'administration, sans exception, ont accepté de reprendre la direction des départements qu'ils administraient avant. Toutes les rumeurs de dissentions et de mécontentement n'étaient pas fondées, et si, avant d'entrer dans son cabinet, un ministre tient à savoir du nouveau chef quel est son programme et quelles sont ses intentions et ses projets, la chose est la plus naturelle du monde C'est là tout simplement ce qui a eu lieu. Rien de plus.

On a exagéré l'opposition supposée de la députation d'Ontario au choix de Sir John Thompson à la position de premier ministre. Si l'hon. Ministre de la Justice eut voulu accepter la position, toute la députation conservatrice l'aurait accepté et appué. D'ailleurs, l'avènement de Sir John Thompson ne peut être qu'une question de temps. L'hon. M. Abbott est assurément un homme d'une grande valeur ; mais son âge avancé et l'état de sa santé ne lui permettront guère de rester longtemps à la tête du gouvernement, position qui demande une somme de travail plus qu'ordinaire.

Depuis la réouverture des séances de la chambre les affaires marchent rondement et on a maintenant l'espoir de voir la fin de la session en juillet prochain.

Les documents demandés par l'hon. M. LaRivière, au commencement de la session, au sujet de l'abolition de la langue française, ont été déposés sur la table de la chambre jeudi dernier. Ces documents se composent de plusieurs requêtes, mémoires et lettres adressés au Gouverneur-général en Conseil. Une des requêtes est signée par Son Eminence le Cardinal Archevêque de Québec et tous NN SS les Archevêques et Evêques de tout le Canada, depuis l'Atlantique jusqu'au Pacifique. Il y a aussi une lettre de Sa Grandeur Mgr L. F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières et deux requêtes signées par plusieurs députés de la législature de Manitoba et appuyées par les hons. MM. Girard et LaRivière L'hon. M. Girard, président, et M. Geo. E. Fortin, secrétaire du congrès national, tenu à Saint-Boniface, au mois de juin dernier, ont aussi un rapport des travaux faits à cette importante réunion. Mais le document qui nous a semblé le plus sérieux en lisant toutes ces pièces est sans contredit celui fourni par Sa Grandeur Mgr l'Archevêque de Saint-Boniface. A la demande de l'hon. M. LaRivière, tous ces documents seront imprimés et pourront être plus tard distribués.

Aussitôt que la question de nos écoles aura été réglée, il faudra de toute nécessité poursuivre le règlement de la question de la langue française, et ce ne sera pas long.

M. Dalton McCarthy est parti pour l'Angleterre et son projet de loi pour abolir la langue française et les écoles séparées au Nord-Ouest, tombe à l'eau. On dit même que le champion des Equal-rightistes est converti et qu'il ne nous ennuiera plus avec ses attaques à notre langue et à nos écoles.

Mardi prochain, l'hon. M. Foster, ministre des finances, prononcera son grand discours sur le budget. Si des changements doivent être effectués dans le tarif des douanes nous l'apprendrons alors. Les hommes d'affaires attendent toujours ce discours avec grande anxiété.

M. Joseph Pope, secrétaire particulier de Sir John A. Macdonald, sera le secrétaire du nouveau premier ministre. L'hon. M. Abbott ne pouvait faire un choix plus judicieux.

L'hon. Thomas Greenway est ici depuis quelques jours. Hier il était dans la gallerie de l'Orateur des Communes, avec son excellent ami M. Robert Watson, député de Marquette.

L'opposition nous promet quelque chose d'intéressant pour la semaine prochaine. La discussion sera vive, sinon acrimonieuse ; mais le succès du gouvernement est assuré. La majorité ne sera pas aussi forte qu'avant à cause de l'absence de plusieurs députés conservateurs, jointe à la mort de Sir John.

M. LaRivière est revenu mercredi matin, accompagné de ses deux fils MM. Alexandre et Joseph Adrien, et de ses deux filles Melles Georgeline et Bernadette. Après avoir passé trois jours dans la capitale, tous sont partis samedi pour Montréal.

A la distribution des prix, à l'Université d'Ottawa, MM. Alexandre et Joseph Adrien LaRivière, du Collège de Saint-Boniface, rencontrèrent leur ancien condisciple M. Joseph Taillefer Lévêque et M. G. Raby, frère de Madame Edmond Trudel, de Saint-Boniface.

Le département de la marine a reçu aujourd'hui un exemplaire des règlements adoptés par le Congrès des Etats-Unis concernant le transport des bestiaux sur les vaisseaux océaniques.

Ces règlements exigent qu'un espace de deux pieds et huit pouces soit accordé à chaque animal sur le vaisseau ; ils ont aussi trait à la ventilation du vaisseau, à la nourriture des bestiaux à bord, etc. Un navire ne peut transporter des bestiaux que s'il possède un permis du département et ce permis n'est bon que pour un an.

Il est probable que le gouvernement canadien adaptera des règlements à peu près semblables.

L'exportation des bestiaux canadiens en Europe augmente d'année en année ; elle a aujourd'hui une importance qui réclame toute l'attention de nos législateurs ; car il n'est pas douteux que l'élevage, la vente de nos bestiaux sur le marché européen, est destiné à devenir une des plus grandes sources de revenus du Canada.

LA CAUSE DES ECOLES

La Cour Suprême ne rendra son jugement dans cette cause qu'au mois d'octobre prochain. L'opinion générale c'est qu'il sera défavorable au gouvernement provincial.

A propos de cette fameuse loi des écoles, le premier ministre Greenway aurait dit à Ottawa ces jours derniers qu'il la ferait rappeler par la législature. Ce serait sans aucun doute ce qu'il y aurait de mieux à faire, mais nous est d'avis que si la chose arrivait tous nos habiles législateurs s'appliqueraient un énergique soufflet : eux qui se sont donné tant de peine et qui ont mis tant d'ardeur et dépensé tant d'éloquence pour faire passer la mesure inique.

Parlant à un reporter du *Free Press* hier, l'ex-procureur-général Martin a dit au sujet de ce rappel de la loi des écoles : " Il y a erreur quelque part. Je ne pense pas que M. Greenway ait jamais fait pareille assertion, et s'il n'a pas contredit, c'est qu'il ne l'a pas vue dans les journaux."

Bon gré mal gré, nous espérons que nos hommes d'états seront forcés de s'executer tôt ou tard.

Voici ce que dit notre confrère de *La Minerve* au sujet de cette reculade du gouvernement Greenway :—

Nous tenons de source certaine que le gouvernement libéral de Manitoba en est venu à la conclusion qu'il était temps de cesser d'opprimer les catholiques de cette province. M. Greenway aurait donc décidé de ne pas en appeler au Conseil privé d'Angleterre dans le cas où comme tout le fait pressentir, l'odieuse loi Martin serait jugée inconstitutionnelle. Les frais encourus jusqu'ici sont considérables, et nous savons qu'un appel par delà l'océan est fort coûteux. N'ayant du reste aucun espoir de l'emporter en dernier ressort, le chef libéral a compris qu'il valait mieux déposer les armes, s'avouer battu dans sa campagne de fanatisme et de haine.

Il se fait dans la province de Manitoba une violente réaction contre la politique de M. Greenway, à l'approche des élections. La peur que lui inspire l'échec humiliant qui l'attend, nous explique son changement de front. Ce n'est pas, croyons-le bien par amour pour nous ou nos co-religionnaires que cet homme sans scrupules, ce menteur colossal, comme l'appelait le compère Martin, qui a déserté à temps la barque ministérielle, opère cette reculade. Non, il nous haït trop pour cela. Mais les événements, les faits sont plus forts que lui et l'obligent à cesser une infâme persécution que rien ne saurait jamais excuser.

Nous apprenons de la même source que M. Greenway aurait même commencé à redistribuer, parmi les arrondissements scolaires catholiques, les allocations qu'ils recevaient autrefois de la législature. On assure que M. Joseph Martin qui a fait piètre figure devant la Cour Suprême, était retourné à Winnipeg avec la conviction de remporter une veste des mieux achevées. Evidemment le règne de l'arbitraire, de l'intolérance, de l'oppression ne pouvait durer.

LA CONVENTION CONSERVATRICE

La convention conservatrice de la province de Manitoba a eu lieu les 17 et 18 courant, à Winnipeg. Les trente-huit divisions électorales étaient représentées par cinq délégués chacune. Disons de suite que cette réunion importante a été couronnée d'un succès complet. Guerre sans trêve à l'administration corrompue qui nous gouverne, voilà quelle sera la politique qui sera suivie par les conservateurs, et ils sont et seront aidés par des libéraux très importants.

Les officiers suivants ont été élus : Président honoraire, M. Hugh John Macdonald, M.P. ; président, M. Robert Rogers ; vice présidents, division de Selkirk, M. W. A. Macdonald ; division de Lisgar, Dr Harrison ; division de Marquette, M. N. Boyd ; division de Provencher, M. R. Marion ; division de Winnipeg, M. J. B. Mather ; sec. trésorier, M. T. H Gilmour.

LA SAINT-JEAN-BAPTISTE

La fête nationale a été chômée avec entrain dans notre petite ville de Saint-Boniface.

Le programme de la matinée a été à peu près celui des années dernières : la procession se forma sur le terrain municipal vers les 8.30 heures, et défilant, fanfare en tête, par les rues Dumoulin et Taché, se rendait au palais archiépiscopal d'où en l'absence de Mgr l'Archevêque, le Rév. Père Allard, O.M.I., V.G., était escorté jusqu'à la cathédrale pour la messe solennelle. M. l'abbé Messier, curé, officiait assisté de MM. les abbés Rocan et Lavigne. Plusieurs citoyens notables de Winnipeg étaient présents. Le sermon de circonstance qui a été bien apprécié fut donné par le Rév. Père Allard. A l'offertoire MM. Arthur Lévêque et Edmond Trudel chantèrent le *Justus* de Lambillotte.

Après la messe l'on retournait en procession dans les jardins du palais archiépiscopal, où le digne président de notre association présentait l'adresse suivante :

Au Très Révérend Père Joachim Allard, O.M.I., Vicaire-Général.

Très Tévérend Père,

Chaque peuple a sa fête nationale qui, chez la plupart, est la commémoration d'un événement glorieux de leurs annales. La nôtre seule a un caractère unique, qui la distingue de toutes les autres : elle est l'affirmation solennelle de notre religion autant que celle de notre nationalité. Aujourd'hui partout où se chôme la Saint-Jean-Baptiste, des milliers de Canadiens-français prosternés au pied des autels proclament leur foi et leur attachement à leur clergé qui depuis les commencements de la colonie de la Nouvelle-France a été leur bouclier et leur salut.

L'histoire du peuple Canadien-français, c'est l'histoire de l'Eglise dans l'Amérique du Nord. Le prêtre armé de la croix a plus fait pour nous que le guerrier ; par le prêtre nous avons remporté plus de victoires et des victoires plus durables. Mais il n'est pas besoin de remonter aux sources de notre histoire pour comprendre ce que nous devons à notre clergé, il n'est pas non plus nécessaire pour cela de rappeler les noms de nos premiers missionnaires ; il suffit de jeter un regard autour de nous, quand ici même nous avons leurs dignes successeurs, dans la personne de notre Vénérable Archevêque, dans le clergé dévoué qui seconde ses labeurs, quand ici l'ombrage des institutions, qui font la gloire de notre nationalité, dans la province, nous protège.

Très Révérend Père, l'Association Saint-Jean-Baptiste de Saint-Boniface vous prie d'être son interprète auprès de Sa Grandeur Monseigneur l'Archevêque, de lui exprimer les vœux qu'elle forme pour sa santé ruinée prématurément par les travaux excessifs qu'Elle s'est imposée pour nous ; dites-lui encore que nous nous joignons à Elle pour demander au ciel victoire dans la lutte entreprise pour la conservation de nos droits sacrés ; et, Révérend Père, veuillez enfin solliciter pour cette société, pour les Canadiens-français, pour tous les catholiques de la Province, la bénédiction de Sa Grandeur.

Puissent les vœux de tout un peuple contribuer à alléger les souffrances de notre Bien-Aimé Prélat.

Le Rév. Père Allard fit une réponse appropriée à la circonstance.

Le programme de l'après-midi consistait en amusements divers sur le terrain de M. R. Goulet : courses, sauts, jeux, etc. L'on passa agréablement le temps. Vers les 5 heures son honneur le lieut.-gouverneur Schultz, Mme Schultz et M. Auger, A.D.C., se rendaient sur le terrain du pique-nique où ils furent reçus par M. le Président, Dr Lambert, et les vice-présidents Kéroack et Turenne.

Un peu de pluie étant tombée après souper, le programme de la soirée a été quelque peu dérangé La fanfare cependant a exécuté dans le parterre de l'archevêché tous les morceaux annoncés.

Somme toute, nous pouvons dire que nous avons eu une très jolie fête, grâce en grande partie sans doute, au dévoûment que tous les officiers de l'association ont apporté. Ils ont les remerciements et les félicitations de notre population.

SA GRANDEUR MGR TACHE

Mgr l'Archevêque est toujours souffrant, il a pourtant pris un peu de mieux depuis le commencement de la semaine.

Une neuvaine a été commencée lundi à la cathédrale pour demander au ciel de lui rendre la santé. Puissent nos prières être exaucées.

EXCURSION A SAINT-JEAN-BAPTISTE

L'Association Saint-Jean-Baptiste de la paroisse de Saint-Jean-Baptiste chômera la fête nationale mercredi, le premier juillet prochain. Pour fournir à tous l'occasion de célébrer ce beau jour, et tous y sont invités, des arrangements ont été faits avec le *Northern Pacific* qui émettra des billets de passage, aller et retour, pour la modique somme de $1.25. La moitié de cette somme sera chargée pour les enfants.

Encore une fois, tous sont cordialement invités. C'est une occasion bien favorable pour aller voir une des plus belles paroisses de Manitoba.

On nous dit que le convoi partira à 7 heures du matin pour revenir dans la soirée

Nouvelles Religieuses

Mgr Durieu, évêque de New-Westminster, C. A., est à faire la visite de son immense diocèse. Le prélat missionnaire a rencontré 1,300 Peaux-Rouges à Kamloops, où a eu lieu la retraite pendant laquelle les sauvages ont donné à l'évêque les témoignages du plus profond respect en même temps qu'ils ont manifesté la plus grande piété. A la fin des exercices religieux, Mgr Durieu a confirmé trois cents enfants des bois. Mgr Durieu était accompagné de plusieurs pères Oblats, ordre auquel il appartient.

La Sacrée Congrégation de l'Index vient de rendre un décret, approuvé le 11 mai par le Saint-Père, condamnant quinze ouvrages différents, parmi lesquels nous remarquons : l'*Histoire du peuple d'Israël*, par M. Renan ; l'*Initiation*, *Revue philosophique* de Paris ; un *Cours élémentaire de philosophie*, par M. D... (l'auteur s'est louablement soumis et a réprouvé son propre livre) ; enfin, *Les Congrégations romaines*, par Félix Grimaldi.

La *Semaine Religieuse* de Québec nous dit que la demande d'un coadjuteur par Son Eminence le cardinal archevêque de Québec est un fait certain, et à moins de retards imprévus, il est probable que le nom du nouveau titulaire sera connu dans quelques semaines.

Le Rév. Père Lefebvre, de Montréal, vient d'être nommé Provincial des Oblats au Canada. Il agissait comme vice provincial depuis le départ du Rév. Père Augier. Quant à celui-ci, il a été nommé provincial du Midi. Cette province est la première dans la congrégation des Oblats.

D'un autre côté, le Rév. Père Gendreau, de l'Université d'Ottawa, devient procureur-général à Montréal.

—Nous avons le regret d'apprendre que Mgr Bossé, préfet apostolique du golfe Saint Laurent, est dangereusement malade aux Iles de la Madeleine. Il a reçu les derniers sacrements.

Monseigneur Freppel, évêque d'Angers, France, est gravement malade. Il est âgé de soixante-dix ans.

PERSONNEL

M. Jos. Clément a laissé Saint-Boniface lundi pour aller demeurer à Morris, où il va ouvrir une fromagerie en société avec M. Dosithé Pelletier, de Lorette.

Madame Bureau, femme de M. Jacques Bureau, avocat de Duluth, est arrivée à Winnipeg lundi, afin de passer quelque temps au milieu de ses parents.

Nous notons avec regret que la femme de M. George Fortin, avocat, est assez sérieusement malade à l'Hôpital de Saint-Boniface.

M. P. W. Allaire, conducteur de malles, de cette ville, est tombé d'une voiture samedi, à Gretna, et s'est fait blessé assez grièvement. M. Allaire ne pourra pas reprendre ses fonctions avant quelques jours.

Le Rév. Père French, S. J., a laissé Saint-Boniface la semaine dernière pour Sault Sainte-Marie, Michigan. Ce bon père était professeur au Collège de Saint-Boniface depuis 1885

Nous regrettons d'apprendre la mort de Madame Emélie Lespérance, épouse de M. Louis G. Labarre, de Saint-Pierre, décédée le 8 courant, à Montréal. Madame Labarre avait laissé Manitoba il n'y a que quelques jours. Elle a succombé à la consomption, à l'âge de 32 ans. La défunte avait le respect et l'estime de tous ceux qui l'ont connue ; sa mort causera un profond regret.

Nos condoléances à la famille.



Choses et Autres

Pendant qu'à Manitoba et au Nord-Ouest les grains et le foin ont la plus belle apparence, la sècheresse devient alarmante dans maints districts de la province de Québec, et NN. SS. les Evêques de la province-sœur ont recommandé à leurs diocésains d'implorer d'une manière toute spéciale la miséricorde de Dieu.

Reynolds accusé du meurtre de Myers à Montréal vient de subir son procès. Il a été trouvé coupable d'homicide et condamné à 14 ans de pénitencier.

Nous lisons ce qui suit dans le *Courrier de Louiseville :*

"Pour le Manitoba.—Notre ami, M. Alphonse Lamothe, partira prochainement pour le Manitoba dans le but d'étudier le pays durant un mois, et de s'assurer par lui-même des avantages que ce dernier peut fournir sous le rapport de la culture.

"On dit que plusieurs de nos concitoyens ont l'intention de suivre cet exemple."

Que l'on vienne en masse, la place ne manque pas.

On télégraphie de Paris, France, que jeudi après-midi, des milliers de personnes s'étaient rendues à la Villette, pour être témoins d'une ascension en ballon.

Quant l'aérostat fut à une hauteur de cinquante pieds, l'aéronaute qui venait de serrer les cordages extérieurs, perdit tout à coup l'équilibre et tomba aux pieds de la foule.

On le ramassa, il était sans connaissance et on ne croit pas qu'il vive.

Quant au ballon, dans lequel se trouvaient deux autres hommes, ne connaissant rien de la manœuvre d'un aérostat, il continua à monter à perte de vue. Le gouvernement a télégraphié aux préfets des départements avoisinants pour avoir des nouvelles de ces infortunés

On croit que le froid des régions atmosphériques supérieures les fera mourir, et que le ballon, venant à crever, on retrouvera quelque beau jour leurs restes broyés.

Comme on le sait, la reine Victoria a accompli sa soixante-douzième année. Deux souverains seuls ont dépassé son âge : George II, qui a vécu soixante-dix-sept ans, et George III, qui a vécu quatre-vingt-deux ans. Le 20 juin courant, la reine a accompli sa cinquante-quatrième année sur le trône : sous ce rapport encore, deux de ses prédécesseurs seuls lui ont été supérieurs : Henry III, qui a régné cinquante-six ans (1216-1272), et George III, qui a régné soixante ans (1760-1820). A l'heure actuelle, la reine Victoria n'a d'aînés parmi les souverains que le roi de Danemark, qui a un an de plus qu'elle (né le 8 avril 1817), et le Pape Léon XIII, qui a quatre vingt-un ans (né le 2 mars 1810).

On mande de Calgary, T. N.-O., que les Pieds-Noirs font déjà de grands préparatifs pour célébrer leur fameuse Danse du Soleil. Les sauvages ayant promis de supprimer les cruautés dont s'accompagnait jadis la réception des jeunes guerriers et de ne pas négliger pour la danse la culture de leurs champs, le gouvernement a jugé à propos de ne pas interdire la danse du soleil.

Il est rumeur que lady Macdonald va être faite "pairesse" par la Reine, en reconnaissance des services rendus par Sir John à l'empire.

On dit aussi que M Hugh Macdonald, M.P., le fils de Sir John, ira lui-même en Angleterre remettre à Sa Majesté l'ordre et les décorations de son illustre père, et qu'il est fort probable qu'il sera alors fait chevalier.

Les autorités militaires redoublent d'activité pour renforcer les garnisons en Alsace Lorraine. Une des raisons qui rendent cette mesure nécessaire, c'est qu'il faut un bien plus grand nombre de soldats comme sentinelles sur la frontière pour veiller à l'exécution de la loi sur les passeports. On sait que l'empereur Guillaume a donné récemment l'ordre d'appliquer, avec un redoublement de rigueur, les règlements à cet égard.

Cependant, malgré les sentinelles les ordres sévères qu'elles exécutent, les Alsaciens et les Lorrains continuent à tenir pour la France, et ils ne manquent aucune occasion de tromper leurs vainqueurs et de montrer leur mépris pour le fonctionnarisme allemand. Il paraît qu'au moins un tiers des jeunes gens de l'Alsace-Lorraine servent dans l'armée française et aspirent après la guerre qui délivrera du joug étranger leur territoire enlevé à la France.

Chronique Locale.

—M. C. Marcoux a terminé la construction de la baignoire à Elm Park.

—L'hon. Juge Prud'homme va faire agrandir sa maison considérablement.

—L'Association Métisse de Saint-Laurent va chômer la fête patronale le 1er juillet, cette année.

—M. Pierre Mariou vient de faire une perte d'au moins $200 : un de ses chevaux est mort avant-hier.

—L'apparence des grains est magnifique dans toute la province. Tout fait présager une année d'abondance.

—M. F. H. Walker a obtenu le contrat pour la construction des écuries des chevaux, sur les terrains de l'exposition, à Winnipeg.

—La manufacture de laine de cette ville a obtenu du gouvernement fédéral le contrat pour fournir la laine filée aux réserves sauvages d'ici aux Montagnes Rocheuses.

—Les travaux du recensement pour le district de Provencher sont terminés depuis la semaine dernière et les derniers rapports ont été envoyés au département d'agriculture à Ottawa.

—M. Joseph Pélissier, de cette ville, a acheté de M. Napoléon Gaudet l'Hôtel Parenteau, de Saint-Jean-Baptiste, et est entré en possession samedi. M. Gaudet doit ouvrir un nouvel hôtel dans nos environs.

—L'on est à poser un système de chauffage à eau chaude à l'école industrielle de cette ville.

A la même institution, M. G. Cinq-Mars est à construire une salle de récréation et à compléter une buanderie.

—Le 1er juillet promet d'être chômé cette année : les grandes courses commenceront ce jour-là, à Winnipeg, et se continueront jeudi et vendredi ; il y aura la célébration de la Saint-Jean-Baptiste, à Saint-Jean-Baptiste ; il y aura aussi une excursion au Portage-du-Rat.

—Lundi soir la résidence de M. Joseph Joyal, sur la rue Saint Joseph, a failli devenir la proie des flammes. Un feu qui avait été allumé pour chasser les maringouins se communiqua à la maison durant la nuit ; l'on ne put se rendre maître de l'incendie avant que la galerie ne fût consumée.

—Il y avait grand émoi à Winnipeg la semaine dernière. Quelques jeunes gens qui étaient à jouer près de la rivière trouvèrent un habit De suite, on alla faire rapport au chef de police qu'un homme venait de se noyer. Le chef accourut aussitôt et trouva dans l'une des poches de l'habit une carte, annonçant que cet individu, qui achetait constamment ses épiceries chez Anderson & Lemieux, avait fait assez d'économies pour lui permettre de changer, avant de s'en retourner chez lui, son vieil habit pour un neuf, et de plus, conseillant à tous de se rendre au No. 245, de la rue Principale, là où se trouve le magasin le plus populaire.

Chronique de la Province.

Saint-Pierre-Jolys,

22 juin—Notre paroisse va chômer dignement la fête nationale, remise au 30 de ce mois afin de permettre aux amis d'alentour de se joindre à nous. Grâce aux améliorations apportées au service du chemin de fer on pourra se rendre ici la veille et repartir le lendemain de la fête après avoir pris part à toutes les réjouissances du grand jour. Sans faire aucune réclame nous donnons ici le programme de la solennité. Il suffira de le lire pour se convaincre des préparatifs que l'on fait en ce moment.

Mardi matin, à 9.30 hrs., procession avec chars allégoriques, suivie de l'inauguration de la splendide bannière que notre société Saint Jean-Baptiste vient de recevoir de Montréal.

A 10 heures, messe solennelle et sermon de circonstance, *Kyrie* et *Agnus Dei* de Th. de la Hache, *Gloria* de Chs. Gounod (messe brève), *Credo* de la messe royale de Dumont avec *Incarnatus* de A C. Lottin, *Sanctus* de Mercadente. Offertoire, *Du Canada Patron fidèle*, grand chœur avec solo de l'hymne au Souverain Pontife de Kunkg. La fanfare de Saint-Pierre jouera une entrée et une sortie.

Après la messe, discours patriotiques et banquet donné par la Société Saint-Jean-Baptiste.

Après-midi, jeux et courses.

A 5 heures p.m., souper.

A 8 heures p.m., soirée dramatique et musicale au profit d'une bonne œuvre, entrée 25 cts. Ouverture, fanfare ; chœur, Beau Canada ; comédie, La Saint-Jean-Baptiste ; saynète, les trois bonnes sous le même bonnet ; drame, Madeleine ou l'Orpheline des Pyrennées. 1er acte, Les Soirées de Québec, de Ernest Gagnon. 2ème acte, Refrain des Grand's Mamans. Tableau vivant, la Jeune Martyre ; sortie, Vive la Canadienne.

Encore un fois, ce long programme en dit assez. Notre fête sera belle. Le patriotisme règne ici comme ailleurs, et nous aimons à ajouter que nos nombreux amis recevront tous une hospitalité franche et sincère.

X...

Sainte-Anne-des-Chênes,

22 juin.—Le 21 juin a eu lieu au couvent de Sainte-Anne la distribution des prix, précédée d'une très intéressante séance musicale et dramatique. Le chant et les drames ont été bien rendus par les élèves de cette institution dont le nombre s'est élevé cette année à 135, outre 32 pensionnaires.

L'examen public sur les matières du programme des études a duré trois jours, les parents ont pu constater que les Révérendes Sœurs Grises donnent à leurs enfants outre l'enseignement religieux, une éducation sérieuse, solide, variée et en rapport avec la condition sociale des élèves.

—Les grains présentent la plus magnifique apparence. La récolte de foin sera d'une abondance exceptionnelle.

—La fromagerie de M. Barré qui, l'an dernier, a donné satisfaction complète, continue cette année à être bien encouragée par les cultivateurs, qui ont pu constater que le fromage leur donne un profit plus élevé que la fabrication du beurre à la maison.

NAISSANCE

Vandal—En cette ville, le 24 courant, Madame Jacques Vandal, une fille.

MARIAGE

Normandeau-Rajotte—A Sainte-Anne, le 23 courant, M. Wilfrid Normandeau, fils de M. Arsène Normandeau, conduisait à l'autel Melle Emma Rajotte, fille de M. Léon Rajotte.

DECES

Harrison—En cette ville, le 16 courant, à l'âge de 10 ans, Marie-Anne, enfant de M. D. Harrison.

Grouette—A Sainte-Anne, le 15 juin, à l'âge de 53 ans, Melle Angélique Grouette.

Equilbey—A Sainte-Anne, le 18 juin, à l'âge de 10 mois, Dora, enfant de M. Equilbey.

RAPPORT DE L'AUDITEUR

Nomme par le gouvernement pour faire l'Audition des livres de l'ancienne Municipalite de Sainte-Anne pour l'annee 1890.

Etat de l'Actif et du Passif de la Municipalité de Sainte-Anne pour 1890.

ACTIF.

Taxes non perçues au 31 déc. 1890	$ 5,249 26
Billets recevables	1,587 97
Commutation, Travaux de Corvée, Tp. 7, 6, E.	30 49
do Tp. 7, 7, E.	1 39
do Sainte-Anne	74 57
Banque des Marchands, compte general	304 49
do compte rachat de terrains	32 01
do compte, vente de terrains	260 90
Banque Imperiale	1,159 50
Terrains achetes pour taxes	860 14
Assurances	27 00
Propriétés Municipales	2,465 01
J. H. Stanger	2 36
J. Robert	2 36
A. Desrosiers	4 05
H. Desautels	2 00
Ls Desautels	4 00
A. Nault	2 00
N. Rivard	2 36
Municipalité d'Hespeler	19 00
J. C. Bélanger	2 23
J. Wood	4 16
A. Nolin	2 60
Agent des bois de la Couronne	17 07
R. Robert	2 36
C. Pelland	2 52
N. Guillemain	2 52
O. Pelland	2 00
E. Harrison	1 00
A. Harrison	4 52
A. Vandal	2 52
D. Chalmers	2 36
J. B. Falcon	2 73
J. A. Nolin	0 30
I. Blanchette	2 36
D. Perrault	1 19
N. Landry	3 00
A. Nolin	2 52
Argent en main d'après livre de caisse	644 15
Total	$12,792 97

PASSIF.

Capital	$ 3,708 19
Billets payables	1,902 59
Compte des débentures	3,000 00
Arr. scolaire de Caledonia	87 48
Commutation, Travaux de Corvée, 7, 8, E	89 40
do 8, 6, E	229 38
do 8, 8, E	30 80
do 9, 8, E	1 50
Arr. Scolaire Clearspring	133 27
do Lorette	22 00
do Ridgewood	163 33
do Ste. Anne Centre	216 45
do St. Raymond	106 04
do Ste. Anne Est	81 93
do Ste. Anne	300 00
do Ste. Anne Ouest	197 64
Commutation Trav. de Corvée, 9, 6, E	460 58
Commutation Trav. de Corvee, 8, 7, E	225 75
Commutation Trav. de Corvee, 9, 7, E	153 55
Commissaire Municipal	205 53
Trav. de Corvée, 1890	820 43
Compte de vente de terrains pour taxes	416 94
Rachat	32 01
Quartier No. 1	9 71
W. Mooney	3 36
J. Hupé	2 00
F. Maverville	3 00
B. Jodoin	3 00
J. B. Grouette	3 00
R. Harrison	2 00
J. Owens, jr	10 21
A. Normandeau	3 00
Brown & Rutherford	22 00
A. Parent	3 00
E. Fiola	1 25
J. W. Mathews	3 00
S. Gauthier	3 66
O. Gauthier	3 66
P. Owens	2 46
J. Gauthier	6 02
J. Paterson	3 50
C. Falcon	3 00
H. Dupont	75
T. Boreland	3 00
E. Vandal	60
G. Burns	3 00
Total	$12,792 97

RECTEES.

Bal. en main au 1er janv. 1890	$ 1,953 67
A compte, recette de taxes au 18 déc. 1891	1,483 13
A compte, rôle de perception de 1890	1,974 02
A compte, emprunt du Rév. M. Giroux	618 85
Loyer de salle municipale	5 00
Rachat N.W. 7, 7, 8	71 10
do S.W. et S., N.W. 17, 8, 6	79 41
do N.W. 30, 9, 7	34 03
De Mme L. Gagnon, acompte de 4, 9, 7	47 18
De Mme Schultz, S.E. 23, N., N.E. 14, 8, 7	23 07
Intérêts sur susdit montant	5 77
Rachat S.W. et W., S.E. 6, 9, 6	59 92
do N.W. et W., N.E 7, 8, 8	13 88
do S.E. et S., N.E. 19, 8, 6	32 73
Intérêts sur susdits trois lots	26 63
Rachat 4, 9, 7	117 94
do S.E. 5, 9, 7	25 20
do 6 chs E. partie lot 44, Ste. Anne	12 00
do N.W. 35 et E., N.E. 34, 9, 6	67 35
do N.W. et N., S.W. 27, 9, 6	75 02
do S.W. et W., S.E. 3, 9, 6	89 21
do N., N.E. et S.E. 9, 8, 6	79 48
do N.W. 2 et E., N.E. 3, 9, 6	89 21
do N., N.W. et N.E. 17, 8, 6	75 82
do S.E. 6, 7, 7	69 72
do N.W. 9, 9, 7	42 89
do S.W. 9, 9, 7	42 89
do N. S W. et N.W. 24, 8, 7	46 29
do W. N.W. 4 et N.E. 5, 9, 6	39 50
Intérêts sur montants susdits	7 32
J. Haggart, pour certificat de taxes N.W. 13 et S. S.W. 24, 8, 7	20 68
Intérêt sur rachat susdit	5 17
Fond de vente pour taxes, acompte, achat S.W. 3, 2, 8	2 11
Fond de vente pour taxes, acompte, achat S¼ 9, 8, 7	87 01
Emprunt de Melle LeDoux	200 00
Bal. achat L.S. 12, 1	54 41
do L. 9, 5, 16, 2	12 51
do N.E. 19, 7, 7, tout 7, 6. Commutation Cie Baie d'Hudson	40 00
Octroi du Gouv. Provincial	467 50
Débentures pour grains de semences	3,000 00
A compte de billets pour grains de semences	198 02
do do	4 11
A compte de machine à forer puits	53 48
Recettes totales	$11,480 20

DÉPENSES.

Impressions, timbres et papeterie	$ 234 31
Indemnité aux conseillers	226 80
Ecoles	3,005 96
Dépenses de bureau	9 55
Salaires	250 00
Dépenses d'administration	247 60
Indemnités aux inspecteurs des chemins	30 00
Octrois	25 00
Commissaire Municipal	215 29
Pour abattage de loups	24 00
Destruction de plantes nuisibles	6 00
Billets payables	618 85
Grains de semence	$ 1,739 65
Remise de taxes	5 84
Commutation, travaux de corvée, 7, 7, E.	90 50
do 8, 7	3 50
do 9, 6	34 64
do 9, 8	18 75
Sainte-Anne	91 05
Machine à forer les puits	661 23
Charités	30 00
Chemins et ponts, quartier 2	9 00
do do 3	5 50
do do 4	58 00
do do 5	71 76
do do 6	19 40
Dépenses incidentes	189 75
Comptes personnels	271 57
Compte de rachats	885 74
Bal. en main au 31 déc. 1890	2,401 05
Depenses totales	$11,480 20

ETAT DÉTAILLÉ DES DÉPENSES.

IMPRESSIONS, TIMBRES ET PAPETERIE :

Timbres	$ 9 00
do	5 00
do	10 00
do	5 00
do	10 00
do	30 00
L. G. Gagnon, papeterie	7 25
La Cie Canadienne	22 85
Commissaire Municipal, Liste des Electeurs	40 16
La Cie Canadienne	22 35
R. D. Richardson	20 20
La Cie Canadienne	52 50
	$ 234 31

INDEMNITÉ AUX CONSEILLERS :

E. Rivard	$ 12 00
R. Ramsay	20 00
R. Delorme	42 00
A. Harrison	28 00
E. Rivard	30 00
R. Ramsay	13 60
G. Norris	17 00
A. Desrosiers	31 20
L. Desautels	33 00
	$ 226 80

ÉCOLES :

Caledonia, $107.50, $50.00, $46.44, $25.00, $267.52	$ 496 46
Clearsprings, $115.10, $106.73	221 83
Lorette-Est, $5.00, $4.00	9 00
Ridgewood. $100.00, $200.00, $145.00	445 00
Sainte-Anne-Centre, $40.00, $35.00, $60.00, $53.20	188 20
St. Raymond, $100.00, $3.00, $125.00, $12.00, $5.00, $10.00, $40.00, $17.00, $54.43, $102.53	368 96
Sainte-Anne-Est, $125.00, $15.00, $60.00, $118.07	318 07
Sainte-Anne, Cath., $69.61, $100.00, $104 33	273 94
Sainte-Anne-Ouest, $40.00, $125.00, $65.00, $100.00	330 00
Caledonia, Cath., $100.00, $254.50	354 50
	$ 3005 96

DÉPENSES DE BUREAU :

P. Proulx	$ 2 60
L. G. Gagnon	0 55
A. J. Lavack	1 55
L. G. Gagnon	4 10
P. Proulx	0 75
	$ 9 55

SALAIRES :

L. G. Gagnon	$ 250 00

DÉPENSES D'ADMINISTRATION :

H. Granger	$ 5 40
Fortin & Bureau	5 00
P. Pelletier	4 40
J. A. Lacerte	25 00
M. Pierson	25 00
do	0 75
L. G. Gagnon, statistiques vitales	16 00
R. Delorme	3 75
A. Harrison	6 50
E. Rivard	18 30
R. Ramsay	16 50
A. Desrosiers	3 00
L. Desautels	18 00
L. G. Gagnon	100 00
	$ 247 60

INDEMNITÉ AUX INSPECTEURS DES CHEMINS :

M. Bériault	3 00
L. Bériault	3 00
T. Grouette	3 00
P. Houde	3 00
P. Porters	3 00
C. Claydon	3 00
W. Normand	3 00
E. Cyr	3 00
W. Cummings	3 00
T. Skiller	3 00
	$ 30 00

OCTROIS :

Hôpital St-Boniface	$ 25 00

COMMISSAIRE MUNICIPAL :

Taxes de district et de comté pour 1889	$ 215 29

ABATTAGE DE LOUPS :

J. Emmond	$ 1 00
J. G. Klyne	1 00
W. Bruce	3 00
D. Lewis	1 00
D. Harrison	2 00
E. W. Jackson	1 00
D. Harrison	1 00
do	1 00
J. B. Lemyre	1 00
J. M. Juré	2 00
J. A. MacKay	1 00
T. Rankin	3 00
W. Lang	2 00
Panaconash	1 00
W. Lang	2 00
O. Perreault	2 00
	$ 24 00

DESTRUCTION D'HERBES NUISIBLES :

T. Grouette	$ 3 00
E. Cyr	3 00
	$ 6 00

BILLETS PAYABLES :

Thomas Slater, balance de billet et intérêts	$ 618 85

A COMPTE DE GRAINS DE SEMENCES :

S. Trudeau	$ 48 00
T. Rankin	49 52
T. Paré	43 25
Mme J. Acres	8 50
A. Harrison	5 20
W. O Lang	34 50
F. Hébert	45 75
J. Janzen	11 25
W. Guillemain	3 75
A. Normandeau	3 30
A. Lacoste	6 00
A. Turner	1,028 13
J. Prairie	38 35
P. St. Jacques	15 00
D. Bawlf	14 00
J. Janzen	10 00
A. Turner	272 25
P. Lacoste	49 35
do	22 75
A. Turner	31 00
	$ 1,739 65

TAXES REMISES :

H. Norman	$ 0 81
N. Landry	1 50
G. Norris	1 50
W. Cummings	2 03
	$ 5 84

COMMUTATION DE TRAV. DE CORVÉE, 7, 7, E.

Norbert Landry	$ 19 18
E. Perreault	20 25
T. Grouette	12 00
J. Champagne	29 00
N. Landry	5 57
A. Harrison	4 50
	$ 90 50

TP. 8, RANG 7 :

E. Rivard	$ 3 50

TP. 9, RANG 6 :

J. Champagne	$ 34 64

TP. 9, RANG 8 :

O. Perreault	$ 18 75

SAINTE-ANNE :

J. Champagne	$ 10 00
C Champagne	18 81
A. Pariseau	2 15
do	7 00
F. Bérard	11 55
M. Bérard	7 43
P. Bérard	5 25
C. Falsen	5 77
E. Harrison	11 54
A. Nault	11 55
	$ 91 05

MACHINE A FORER LES PUITS :

E. C. C. Gurney	$ 22 73
L. Gagnon	12 95
J. Robertson & Cie	19 82
C. St. Laurent	39 37
N. Blanchette	1 00
Barb Wire Co	8 00
J. Buron	3 00
Man. Barb Wire Co	15 10
C. St. Laurent	50 00
do	7 50
L. Desautels	15 04
L. Gagnon	22 10
A. J. Lavach	56 61
J. Cyr	0 75
C. St. Laurent	19 70
Vulcan Iron Co	10 00
E. Dubuc	4 05
N. Landry	3 00
C. St. Laurent	52 80
Vulcan Iron Co	90 00
L. Gagnon	12 45
do	17 45
C. St. Laurent	50 00
A. J. Lavach	2 95
C. St. Laurent	66 25
A. Delorme	4 00
L. G. Gagnon	34 86
D. Dion	1 75
L. Gagnon	18 00
	$ 661 23

CHARITÉS :

J. Flamand, sr	$ 5 00
G. Généreux	25 00
	$ 30 00

CHEMINS ET PONTS, QUARTIER 2 :

T. Grouette, pont	$ 3 00
do do	6 00
	$ 9 00

QUARTIER 3 :

P. Bérard, rép. de pont	$ 4 25
do do	1 25
	$ 5 50

QUARTIER 4 :

L. Gagnon, rép. de pont	$ 8 00
E. Cyr, pont	20 00
A. Harrison, rép. de pont	23 00
T. Hupé	7 00
	$ 58 00

QUARTIER 5 :

N. Blanchette, fossés	$ 10 00
J. Robert, do	1 50
N. Blanchette, do	13 76
do do	13 10
C. Falcon, do	16 34
C. Carron, ouvrage sur chemins	6 00
P. Nault, pont	10 00
	$ 71 67

QUARTIER 6 :

P. Perrin, terrassement	$ 0 40
E. Cyr, pont	12 00
A. Harrison, pont	7 00
	$ 19 40

DÉPENSES INCIDENTES :

Munson & Allan, *re* grains de semence	$ 15 00
La Cie Canadienne de Pub	10 85
L. G. Gagnon	75 00
E. Cyr, bois de chauffage	1 00
L. G. Gagnon	1 65
L. Gagnon	0 50
C. Leber, arpentage	10 00
T. Bériault, do	9 75
F. St. Luc, do	9 75
C. Leber, do	40 00
L. Desautels, listes des jurés	3 00
W. Landry, arbitrage	1 50
P. St. Jacques, arbitrage	0 50
D. Dion	1 50
A. Lacoste, livraison d'avis	2 00
J. A. MacKay, do	6 00
E. Cyr	1 00
E. Cyr, arbitrage	0 75
	$ 189 75

BALANCE DE COMPTES D'APRÈS LE RAPPORT DE L'AUDITEUR POUR 1889 :

H. I. Richer	$ 10 53
L. G. Gagnon	76 53
L. Gagnon	1 90
W. Laing	7 80
H. Granger	9 90
Brown & Rutherford	97 20
J. Peterson	1 25
La Cie Canadienne de Pub	62 96
J. Buron	3 50
	$ 271 57

COMPTE DE RACHAT :

W. F. Alloway	$ 33 78
L. M. Lewis	70 85
J. D. Gagnon	117 94
W. F. Alloway	24 95
Rév. L. R. Giroux	88 96
do	88 96
T. Paré	75 57
do	79 16
H. I. Richer	79 23
do	74 77
W. F. Alloway	69 47
Lansing Lewis	67 10
L. G. Gagnon	15 00
	$ 885 74

Winnipeg, Mai 1891.

A tous ceux qu'elles pourront concerner :

Les présentes sont pour certifier que j'ai fait l'audition des livres et comptes du secrétaire-trésorier de la Municipalité de Sainte-Anne pour l'année 1890. Il me fait plaisir d'attester l'état satisfaisant dans lequel j'ai trouvé le tout. Le système de tenue de livres, le soin avec lequel ils ont été tenus font qu'ils peuvent être comparés avec avantage à tous les autres livres du même genre dans la province, et ils sont tout au crédit de l'habile secrétaire-trésorier, M. L. G. Gagnon.

GEO. H. HALSE,
Nommé auditeur par le gouvernement.